



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de la forêt et du bois

Dossier suivi par : Olivier ROGER et Sabrina FUSELIEZ

Tél. S. FUSELIEZ: 05.56.00.43.96

Courriel: olivier.roger@agriculture.gouv.fr et sabrina.fuseliez@agriculture.gouv.fr

Objet: PRFB - GT "Dynamisation gestion durable"

PROGRAMME REGIONAL FORÊT BOIS NOUVELLE AQUITAINE PLÉNIÈRE GROUPE DE TRAVAIL GT2 "DYNAMISATION GESTION DURABLE" du 17 octobre 2017

Etaient présents : cf. feuille d'émargement en PJ

RELEVÉ DE DÉCISION:

1) Éléments de cadrage :

Assurer les liens entre les GT du PRFB:

Liens importants entre les 5 GT du PRFB du fait des nombreuses interactions entre les sujets traités.

Objectifs globaux pour optimiser l'efficacité du PRFB :

- prioriser certaines actions pour aller dans le sens de la mobilisation supplémentaire de bois dans des conditions durables. Les données devront être partagées avec la Commission Régionale prospective sur l'approvisionnement de la première transformation du bois qui sera mise en place en 2018.
- proposer ce que nous pourrions expérimenter en Nouvelle-Aquitaine (ex : gestion consolidée permet de mixer les démarches forêt publique et privée).
- mesurer l'efficacité de nos actions par des indicateurs.

<u>Objectif du GT2 du 17 octobre :</u> synthétiser les propositions des précédents GT par essence qui devront être regroupées à partir d'idées fortes à mettre en avant dans le PRFB.

Fiches actions et structuration du document :

Les fiches actions = aller à l'essentiel avec des mesures permettant des plus-values par rapport à l'existant. Les fiches actions devront permettre de valoriser ce qui existe et surtout d'appuyer sur les effets leviers = priorités d'actions.

Les fiches actions (= « tableau de bord du PRFB ») conduiront aux phases opérationnelles du programme.

→ Besoin de faire émerger les actions prioritaires qui seront accompagnées par des fonds publics. L'efficience des fonds publics est une notion clé à intégrer lors de l'élaboration du PRFB

Le rendu des travaux du GT2 « Dynamisation gestion durable » sera scindé en deux parties :

- une partie avec enjeux transversaux non liés aux essences, ou liés aux essences mais communs à certaines essences
- une partie spécifique aux essences (zoom essence, avec certaines mesures spécifiques par rapport aux actions plus transversales)

Des fiches actions placées en annexes décriront les mesures à mettre en place.

Evaluation environnementale (cf. présentation power point du CEREMA) :

Importance de la bonne articulation PRFB, territoires et tous les acteurs concernés. Veiller à ce que les actions soient cohérentes avec les autres programmes ou plans existants (SRCAE, SDAGE, etc.)

Etudier les impacts du PRFB. Voir en quoi le PRFB est en capacité d'apporter des évolutions positives (ex : « plus » en matière de biodiversité, etc.). Si l'impact est négatif, voir comment l'éviter / le réduire ou le compenser.

À chaque enjeu environnemental sera proposé un indicateur pour pouvoir le suivre.

Les professionnels souhaitent que des thématiques essentielles soient bien reprises dans l'analyse environnementale, notamment le foncier.

Un avis de l'autorité environnementale sera formulé après lecture du PRFB. Le Préfet et le Président du Conseil Régional tiendront compte des remarques qui leur semblent pertinentes, discuteront de l'ensemble, et modifieront le document en conséquence, puis il sera soumis à enquête publique.

La volonté de la DRAAF et du Conseil Régional est donc de travailler avec le CEREMA afin d'intégrer les réflexions le plus en amont possible via l'analyse environnementale pour une meilleure acceptation du PRFB.

Importance de la notion de structuration de filière :

Besoin d'avoir une vision de filière, de structuration : à mettre en évidence notamment au niveau des fiches essences. Réfléchir à conditionner les investissements à cette approche filière (cf. propos du Président de la République dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation). Volonté de mobiliser des financements pour ce qui est structurant et bénéfique à la fois pour l'amont et pour l'aval.

Calendrier:

- Nombreuses fiches à fusionner-regrouper-reconfigurer : après validation par les pilotes du GT2, la DRAAF proposera aux rédacteurs de fiches actions de nouveaux intitulés de fiches + grandes lignes des contenus aux environs du 27 octobre.
- Communication des nouveaux intitulés de fiches aux membres du GT2 avec l'envoi du relevé de décision + diaporama de la réunion du 17 octobre
- Rédaction des fiches actions complètes + travail rédactionnel dans le rapport du PRFB par les rédacteurs identifiés pour un retour à la DRAAF au plus tard le 14 novembre.
- Mise en cohérence des parties rédigées avant diffusion en amont de la CRFB technique de décembre. La CRFB officielle se réunira en début d'année 2018.

2) Objectifs/ actions

- <u>- 3 notions fondamentales devront ressortir pour la gestion durable :</u> boiser / reboiser, exploiter et gérer ; tout en associant en parallèle les dimensions environnementales (biodiversité, paysages, climat, etc.)
- Importance de mettre l'accent sur l'amélioration de la compétitivité économique de la filière :
- L'enjeu de compétitivité (GT1) devra figurer en priorité dans le PRFB car la dynamisation de la gestion durable ne sera possible que si les marchés du bois sont actifs.

- Pour lever toute ambiguïté, l'enjeu 5 « améliorer la compétitivité économique de la mobilisation du bois : desserte interne des massifs forestiers et exploitation » devra être reformulé pour éviter toute ambiguïté car, même si l'accessibilité compte parmi les éléments majeurs, la compétitivité va au-delà des notions de dessertes et d'exploitation.

(Remarque : Compte tenu des échanges lors de la plénière du 17 octobre, les numéros de fiches ont évolué dans le nouveau tableau synthétique (enjeux/ objectifs/ fiches actions) en pièce jointe)

- FA1 Incitation au regroupement : « Regrouper l'offre au-delà de 10 ha »

Le regroupement aide fortement à faire entrer le propriétaire dans la dynamique de gestion. Nécessité de remettre des propriétés en sylviculture, de regrouper l'offre au-delà de 10 ha car il existe beaucoup de propriétés privées de petite taille (taille moyenne 3,6 ha). Nécessité d'aller plus loin que les PSG avec une proposition d'expérimentation de plans consolidés de gestion, avec une approche public/privé lorsque c'est possible.

→ Attention à la taille ciblée pour le regroupement au niveau de cette action car 10 ha peut-être trop élevé dans certaines zones et pas assez dans d'autres donc en tenir compte au niveau de la fiche action.

Tirer l'expérience des PPRDF sur l'efficacité des fonds publics. Systématiser les indicateurs pour mesurer l'efficience. L'approche devra être adaptée au niveau d'information et d'implication des propriétaires.

- → Ne pas s'occuper uniquement des volumes de bois sortis mais aussi vérifier si l'on a remis les propriétaires dans l'acte de gestion. L'efficience devra se mesurer à différents niveaux : volumes de bois sortis, l'emploi créé, l'économie locale ayant bénéficiée des financements, surface couverte par un DGD, nombre de plants installés, surface régénérée, volume de sciage produit, etc. Nécessité de s'accorder sur les indicateurs et d'en retenir un nombre limité.
- → Une cartographie des zones prioritaires aidera à plus d'efficacité.
- FA2 « Augmenter de 25 % la surface forestière sous Document de Gestion Durable » Inciter au PSG volontaire
- → 2 ambitions à porter : taux de couverture, et simplification + modernisation voire innovation dans les concepts de plan de gestion (cf. projet ONF sur le massif littoral avec des cartographies de peuplements mises à jour quasiment en temps réel)
- → Faire que les propriétaires aillent vers une vision prospective de la gestion du patrimoine. Il est indispensable de garantir la ressource de l'avenir en intégrant les futurs débouchés.

→ Pour les fiches FA1 et FA2, il faudra prioriser par territoire à enjeux.

- FA3 Observatoire Connaissance de la ressource et FA 20 Objectifs de mobilisation par bassin de ressource (renforcement de FORETDATA)
- → En faire une seule fiche « Observatoire », également avec la FA3bis Valoriser les données auprès des différents acteurs publics et professionnels (= prévoir un paragraphe pour la valorisation des données)
- → Observatoire trans-essences donc conserver uniquement la fiche transversale composée de brefs encadrés si l'on souhaite évoquer rapidement des spécificités essences.

Volets pour l'observatoire : état de la ressource sur pied / prélèvements réalisés par essence et flux de matière / besoins industriels.

Faire le lien avec le schéma régional biomasse, avec le MOFOB et avec les besoins des industriels notamment via la Commission Régionale prospective sur l'approvisionnement qui sera mise en place en 2018.

Des études ressource spécifiques seront nécessaires pour certaines essences (Pin maritime et peuplier).

- FA 6 « Compléter les connaissances dans les domaines du changement climatique » et FA 7 « Développer la R&D visant à réduire les coûts d'une production forestière qualitative et quantitative grâce en particulier au développement de la mécanisation en sylviculture »
- → Les 3 grandes priorités du document "Plan Forêt Bois Recherche Développement Innovation 2025" qui fixe les objectifs de recherche au niveau européen sur 10 ans peuvent être intéressantes pour la FA 6 / reprendre les éléments principaux.
- → Le sujet de la gestion adaptative sera ajouté aux propositions (mise en place des circuits de gestion adaptative dont un volet Sciences Humaines et Sociales (SHS)). Recherches à effectuer sur la façon de motiver les propriétaires.
- → FA 7 : lien sylviculture-qualité des bois et mener des recherches sur la foresterie de précision et SHS (acceptabilité, approche propriétaire et sylviculteurs) sera à ajouter à l'action
- → Les fiches FA6 et FA7 seront regroupées (FA 6 et FA 7 = désormais FA 4 dans le nouveau tableau synthétique).

Importance de prioriser les besoins par essence en reprenant ce qui est transversal et en précisant au niveau des grands axes de recherche ce qui a déjà été financé et ce qu'il reste à faire.

(Remarque: A voir avec A Bailly pour la structuration: devrons-nous finalement utiliser les fiches FA 12 et FA 11 en introduction des FA 6 et FA 7?)

- Rapprocher les fiches FA 12 « Définir des itinéraires sylvicoles adaptés aux différents types de peuplements et économiquement performants en tenant compte des acquis de la R&D » et FA 11 « Développer des outils d'aide à la décision pertinents notamment vis-à-vis des évolutions climatiques » (FA 12 et FA 11 = désormais FA 11 dans le nouveau tableau synthétique).
- Conserver la fiche FA 13 « Actualiser les documents cadre de gestion afin de permettre une diversité d'itinéraires sylvicoles » qui relève du règlementaire
- Rapprocher les fiches 15 « Soutenir les investissements productifs, dans les territoires et pour les peuplements en déficit de sylviculture » et 14 « Développer les initiatives de financement privés et publiques » (FA 15 et FA 14 = désormais FA 14).

Sur le fonds carbone, il existe une réflexion au niveau national d'un référentiel sur les forêts de plantation (étude des mécanismes d'additionnalité) donc à associer à notre réflexion régionale.

Remarque sur le fonds Limousin et notamment sur ce qui est prévu dans le dispositif en matière de protection des plants pour accompagner les propriétaires à la prévention des dégâts de gibier. Il serait préférable de ne pas mettre en avant cette mesure au niveau du fonds car elle est considérée par certains comme un mauvais signal. Toute mesure sur le sujet doit plutôt être discutée au niveau de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'essentiel est d'avancer sur le problème du déséquilibre sylvo-cynégétique.

- → Il sera important de veiller à la cohérence des initiatives, réfléchir à une meilleure complémentarité des dispositifs. Une évaluation des dispositifs d'ici un an, par exemple ce qui est soutenu par la Région, pourrait compter parmi les mesures du PRFB.
- Rapprocher les fiches 16, 17 et 18 et parler de schémas d'exploitabilité (plutôt que de schémas de desserte) mais aussi amélioration de l'exploitation. (= désormais FA 15).

Continuer à entretenir ce qui a été financé et voir quelles dessertes prioritaires doivent être financées. Au niveau de la fiche 17, mettre davantage en avant la difficulté (problème de trouver des autofinancements et du montant de l'autofinancement) pour que nous maintenions cette fiche action ; ne faire qu'un paragraphe rattachée à la fiche 16.

+ Prévoir un paragraphe spécial "terrain en pentes" (⇔ fiche 18 intégrée avec la 16-17).

- Fiche essence PIN MARITIME

Importance de parler aussi du pin Taeda car il présente beaucoup de convergences notamment au niveau des vergers à graines.

Conserver 2 fiches essences:

- Fiche 5 : « Mettre en œuvre une animation spécifique pour mobiliser les vieux bois et les jeunes peuplements (post-Martin) » (= désormais FA 6)
- fiche 9 : « Pérenniser, valoriser, renforcer l'action du GIS PMF et intégrer les autres actions spécifiques hors GIS » (= *désormais FA 7*)
- fiche 9 bis « Assurer la disponibilité en graines améliorées : installations de vergers à graines, etc. (= *désormais FA 7bis*).
- ajouter une fiche « Assurer le renouvellement des forêts littorales » (= désormais FA 12).

- Fiche essence RESINEUX DE MONTAGNE

L'enjeu ne réside pas forcement en termes de mobilisation de bois supplémentaire mais plutôt au niveau du renouvellement et de la pérennisation de la ressource.

→ Conserver la fiche 8 « Accompagner la création variétale » mais à reformuler par « Définir un programme R&D&I DOUGLAS » (= accompagner la création variétale, modéliser des itinéraires sylvicoles, impact des nœuds, etc.). S'intéresser aux actions de France DOUGLAS en matière de création variétale et de mobilisation des gros bois pour rechercher la cohérence avec le PRFB (= désormais FA 5).

- Fiche essence FEUILLUS

Définir des zones prioritaires d'action où seront concentrés les investissements.

Retravailler sur les itinéraires de conduite des peuplements. Identifier les stations favorables aux chênes en intégrant le changement climatique et prévoir une mesure d'aide à la conversion pour inciter les propriétaires à mobiliser et à conserver les chênes

→ Ajouter une fiche spécifique aux chênes FA10

Au niveau de l'ancienne fiche FA4 relative aux feuillus précieux, il semble que les feuillus précieux, ne représenteront pas beaucoup en termes de mobilisation de bois supplémentaire.

- → Comme le prévoyait l'ancienne fiche FA4, établir un inventaire des surfaces concernées par les boisements en feuillus précieux soutenus dans les années 90 avant de décider de convenir d'une éventuelle action spécifique (désormais FA9).
- → Conserver la fiche FA19 (= désormais FA 16).

- Fiche essence PEUPLIERS

Valoriser les clones existants : dans la fiche transversale FA3, ajouter un encadré spécifique sur la connaissance de la valeur des clones plantés.

Problème d'acceptabilité pour reboiser en peuplier : frein à différents niveaux

Conserver la fiche FA10 (= désormais FA8)

- BASSINS DE RESSOURCES RETENUS

- 1 bassin Pin maritime
- 1 bassin châtaignier (retenir la zone la plus étendue présentée sur le power point)
- 2 bassins hêtre
- 2 bassins résineux de montagne
- 1 bassin vallées populicoles
- 3 bassins chêne
- 3 bassins feuillus divers